2e Année. — N° 23 PARAIT LE SAMEDI 6 Mars 1886

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial & d'Annonces

ABONNEMENT
Payable d'avance :
4 fr. par An

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

ANNONCES :
Judiciaires (la ligne) 0,20 c
Commerciales : à forfait.

CHRONIQUE

—o—

Quelques amis, voulant donner à M. Guisquet, nommé à la sous-préfecture d'Embrun, une nouvelle marque de sympathie, lui ont offert, samedi dernier, à l'hôtel Poite, un dîner d'adieu.

Divers toasts ont été portés, tous empreints du vif regret que le départ inattendu de l'excellent administrateur laisse au cœur de ceux qui ont pu apprécier ses hautes qualités d'esprit, son indépendance de caractère, sa fermeté de conviction, nettement républicaines.

M. Pascal Provensal a parlé le premier pour exprimer les regrets que le changement de M. Guisquet causait à tout le pays et à ceux en particulier qui l'ont connu de plus près.

M. le capitaine Macheneau — un brave que nous sommes heureux de possdéer à la tête de notre garnison — ayant voulu rendre hommage au républicain et à l'administrateur, s'était rendu à ce banquet. Il s'est, à son tour, levé, et, en quelques mots d'une rondeur toute militaire, il a affirmé les sympathies de l'armée, que certains regardaient comme formant une caste à part dans la nation, pour l'élément civil et le personnel de l'administration républicaine. Rappelant les paroles du jeune et énergique ministre de la guerre, que, pour le bien du pays, la confiance du Parlement conservera longtemps au pouvoir; il a dit qu'il ne devait plus y avoir désormais que des citoyens français, unis et serrés autour du grand drapeau de la République.

Nous n'oublierons pas le toast porté par M. Jeanselme, juge à notre tribunal. Dans une chaleureuse improvisation, qui a vivement impressionné l'assistance, il a montré les liens étroits qui unissaient les autorités administratives et judiciaires. Nul, plus que vous, M. Guisquet, a-t-il dit, n'a resserré, fortifié, ces liens dont l'existence est indispensable au bon fonctionnement de nos institutions. Aussi, au moment où vous nous quittez, je n'ai qu'une chose à désirer, je ne forme qu'un vœu, celui de voir votre successeur imiter votre exemple, dans le commerce toujours aimable de vos relations administratives ou d'amitié.

Vivement touché par ces manifestations de réelles sympathies, M. Guisquet a essayé de rendre les sentiments qui l'assaillaient en ce moment et d'une voix que gagnait l'émotion, il a remercié ses amis des bonnes paroles qu'ils venaient de lui adresser. Ce passé de Sisteron ne s'effacera jamais de ma mémoire, s'est-il écrié, et je l'évoquerai toujours comme le plus cher et le plus précieux souvenir de ma vie. Je regardais les citoyens de cet arrondissement, où j'ai débuté, plutôt comme des amis que comme des administrés, et, à ce titre j'éprouve un cruel regret à m'en séparer.

Le banquet s'est terminé par cette courte allocution, dont les termes, venus tout droit du cœur, ont produit sur tous une profonde émotion.

Le lendemain, M. Guisquet partait pour Embrnn, entouré à la gare par les chefs de service de toutes les administrations, les membres de notre tribunal, et par ses amis qui sont allés lui serrer encore une fois la main, au départ.

PAOLO.

Dimanche dernier, le capitaine commandant la place de Sisteron, a passé en revue le bataillon scolaire du collège, dans une des cours de l'établissement.

M. le capitaine, satisfait de la bonne tenue des élèves, leur a exprimé son contentement en quelques paroles aussi éloquentes que libérales.

Nos plus sincères félicitations à M. le principal, et à notre excellent ami, M. Delpech. Nous n'oublions pas que c'est à la ferme discipline qu'ils ont su introduire dans le collège que nous devons le relèvement de cet établissement et les heureux résultats constatés par M. le capitaine Macheneau.

—

Nous sommes heureux d'annoncer que la nomination du professeur d'agriculture du collège paraîtra incessamment à l'*Officiel*.

∴

Mardi dernier, le public, de plus en plus nombreux qui fréquente les conférences données à la salle de la Mairie, a eu le plaisir d'entendre Mlle Elise Béranger, professeur de lecture et de déclamation aux écoles municipales de Draguignan, qui a donné une conférence sur l'art

© VILLE DE SISTERON

qu'elle enseigne, et a, comme exemple, lu le *Passant*, de François Coppée, aux applaudissements de l'auditoire.

***

On prétend que les dieux s'en vont, on peut en dire autant du diable, incarné de tout temps dans les extravagances du Carnaval. Le bal masqué du Jeudi Gras n'a pas été à la hauteur de ses devanciers. Peu de danseuses, peu d'entrain.

Signalons cependant quelques jolis costumes, que nous espérons revoir aux deux bals qui doivent clôturer la saison.

***

Le public se plaint de plus en plus de l'obscurité dans laquelle sont plongées les rues les plus fréquentées. Il résulte de nos renseignements que cette défectuosité de l'éclairage municipal est dû, moins à la négligence de l'adjudicataire, qu'à l'usure et au mauvais état des appareils dont il dispose. Le seul remède à un état de choses qui fait récrier tout le monde, serait le renouvellement complet du matériel, ou l'adoption d'un système mieux perfectionné. Nous renvoyons la question à nos édiles.

***

LE FOREST

Nous lisons dans le *Journal des Basses-Alpes* que le professeur d'agriculture de Manosque vient de créer une association entre les agriculteurs du département des Basses-Alpes.

Nous devons à la vérité de déclarer qu'un syndicat agricole a été fondé dans notre arrondissement au mois de juin de l'année 1885.

Il comprend les communes ci-après : Aubignosc, Peipin, Châteauneuf; Montfort, etc. Le siège social a été fixé au Forest, hameau d'Aucignssc, où les propriétaires désirant faire partie de l'association pourront s'adresser pour tous renseignements.

Ce syndicat est appelé à rendre de sérieux services à la cause agricole dans notre région, et a également pour but de combattre la fraude qui existe dans les engrais et de livrer, au prix de revient les matières premières, nécessaires aux agriculteurs, tels que engrais, grains, semences de choix, instruments agricoles, etc., etc.

Aussi, les engageons-nous vivement à répondre à cette associatiou qui, dans un temps peu éloigné donnera les meilleurs résultats.

ÉTAT-CIVIL

Du 26 février au 4 mars 1886

NAISSANCE

Brieugne, Louis-Elie-François.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre M. Jacquaz, Henri, et Mlle Pique, Dominique.

Croquis de Province

Un vieil Omnibus

Derrière un petit restaurant de banlieue, contre le pillier d'un hangar, sur lequel une volée d'oiseaux faisait un tapage de tous les diables, nous avons découvert l'autre jour un omnibus abandonné, hors d'usage, qui n'avait plus ni brancards ni roues et dont il ne restait pl s que la caisse jaune, supportée par de vieux tonneaux. Le long de la caisse, qui avait gardé des mouchetnres de boue, on lisait en lettres à demi effacees : *service de...* Le reste avait disparu. Sur l'impériale de l'omnibus séchaient du linge de cuisine, des layettes d'enfant, et à la tringle rouillee d'un des vasistas pendait encore un lambeau de store.

Sous le hangar, à côté d'un cabriolet dont la capote poussiéreuse était affaissée, un cheval blanc, attaché au mur, tournait de temps en temps sa bouche pleine d'herbe fraîchement coupée vers un coq d'une magnifique robe noire, juché sur le marchepied du vieil omnibus. De l'intérieur du véhicule, s'échappaient des gloussements, des caquetages, des piaillements, des battements d'ailes et des rires d'enfant. L'omnibus était garni de brindilles de fer, de tuyaux de paille, au milieu desquels s'ébattait, en effet, toute une turbulente basse-cour. Debout, dans le fond de la voiture, une servante joufflue tenait d'une main une petite fille par la lisière et de l'autre laissait tomber une pluie de menus grains. Pendant que les volatiles couraient, s bousculaient, se passaient sur le ventre, jouaient du bec et éparpillaient la paille, l'enfant riait et

---

FEUILLETON DE SISTERON-JOURNAL

(7)

HISTOIRE
DE SISTERON

D'après M. Edouard de LAPLANE

—o—

Le comté de Forcalquier, dont nous allons parler, prit naissance en 1054, époque où il fut séparé du comté de Provence. Il n'est, cependant, fait mention de ce comté et de ses souverains qu'en 1110. Du reste, rien n'est plus obscur que l'histoire des comtes de Forcalquier, dont la durée éphémère ne fut que de 154 ans. Les très rares documents qui s'y rapportent paraissent indiquer que les comtes de Forcalquier ont joui paisiblement de la ville de Sisteron jusqu'en 1162. A cette date, Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, inféoda le comté de Forcalquier au comté de Provence.

A la suite de cette annexion, Guillaume, comte de Forcalquier, ayant obtenu de son nouveau suzerain sa réintégration crut pouvoir cimenter la bonne harmonie qui régnait entre eux, en réunissant à l'héritier du comté de Provence sa petite-fille, à laquelle il avait donné en dot le comté de Forcalquier. Cette union fut la cause d'une guerre cruelle.

Le comte de Provence, se méfiant des dispositions de Guillame, s'était assuré de la ville et du château de Sisteron et avait placé des troupes au faubourg de La Beaume et sur la rive gauche de la Durance.

Le comte de Forcalquier alla camper, avec une armée considérable, sur la rive gauche du Buëch, après avoir, toutefois, obtenu l'alliance du prince d'Orange, du vicomte de Marseille et du dauphin Guigues André de Viennois, auquel il fit épouser sa seconde petite-fille Béatrix.

Pour compliquer cette situation, Guillaume eut l'audace de donner à Béatriy les comtés de Gap et d'Embrun, déjà compris dans la dotation faite à sa sœur, comtesse de Provence; le contrat de mariage fut passé en 1202 à l'église de Sainte-Euphémie. Les limites des deux Etats furent fixés au pont du Buëch. Les habitants de Sisteron sont traités comme des rebelles, et leur territoire est livré à la dévastation ; une bataille sanglante, dont la tradition semble nous avoir conservé le souvenir, se livra dans la plaine de Servoule, près Mison

Le comte de Provence eut recours à son frère, roi d'Aragon, dont la médiation eut pour résultat de rendre le médiateur dépositaire de la ville et du château de Sisteron, avec clause de retour au comte de Forcalquier, dans le cas où le comte de Provence ne laisserait pas d'héritier direct.

GABRIEL DURAND.

(A suivre.)

© VILLE DE SISTERON

montrait ainsi un joli pli de graisse au bas du menton.

— C'est le poulailler du restaurant, nous dit la servante, en nous voyant arrêté devant ce petit tableau rustique.

Au moment où nous quittions le hangar, le coq, toujours fièrement perché sur le marchepied, fit entendre son sonore clairon et aussitôt une poule, qui s'était attardée sous une brouette de fumier, sauta, toute ebouriffee, dans l'intérieur du vieil omnibus.

HORACE BERTIN.

Exposition d'Anvers

1885

LIQUEURS

MM. Frédéric Mugnier, Crème de Cassis, médaille d'or; Lhéritier-Guyot, crème de cassis, médaille d'argent; Lejay-Lagoutte, crème de cassis, médaille d'argent; Rouvière fils, fleur de cassis, médaille de Bronze.

VINS

MM. Lhéritier-Guyot, vins de Bourgogne, médaille d'or; Polack, id., médaille d'or; Lhôte, id., médaille d'argent; *Frédéric Mugnier, id., médaille d'argent;* Rouvière fils, id., médaille d'argent.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 4 mars 1886.

Le marché passe par dès alternations de reprise et de réalisations, mais les dispositions générales sont bonnes.

Le 3 0/0 est à 82.45.

L'Amortissable à 84.50.

Le 4 1/2 à 109.90.

Le Crédit foncier est bien tenu à 1.345. Les opérations suivent leur développement normal. Dans sa séance d'hier, le conseil a autorisé pour 3,312,000 francs de prêts fonciers et pour 641,453 fr. de prêts communaux.

L'épargne apprend chaque jour à mieux se rendre compte des avantages que présentent les obligations non libérées des emprunts 1880 et 1885. Elle y trouve toute facilité pour acquérir les titres au moyen des versements échelonnées.

La Société générale est très ferme à 457,50.

Le Banque d'escompte est en hausse nouvelle à 472.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont fermement ténus à 596.50.

Il resulte des statistiques que les chiffres d'affaires des Compagnies d'Assurances sur la vie en 1884-85 a été beaucoup plus considérable en Angleterre qu'en France. La premiere cause, c'est que les Anglais, gens pratiques, comprennent mieux les avantages de l'assurance sur la vie. La seconde, c'est que de nombreux français ont encore le vieux préjugé de s'adreser aux compagnies anglaises. Ces dernières sont pourtant, au point de vue de la sécurité, bien inférieures aux compagnies françaises.

Le Panama fait triste figure à 461,25. La spéculation à la hausse est épuisée.

Les actions des grandes compagnies de chemins de fer sont toujours très fermement tenues.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

La scène se passe dans une gare: Un contrôleur se présente à la portière d,un compartiment de première classe ;

— Vos billets, messieurs, s'il vous plait?

Un voyageur sort avec affection un carnet de sa poche, le présente à lemployé et aprés avoir jeté sur ses compagnons un regard protec-tecteur, dit de manière à être en-tendu de tout le monde :

— Député !

Un autre voyageur montrant avec humilité son billet pis au bureau

— Electeur !

Marivaudage

Étude

DE

M. ÉLIE CHARNIER, AVOUÉ

à Sisteron

EXTRAIT

De Demande en Séparation de Biens

Suivant acte de VIEUX, hu'ssier à Sisteron, en date du quatre mars courant, la dame Geneviève Anglise, sans profession, épouse du sieur Victor-François BERNARD, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure, et est domicil.ée à Sigoyer, a formé contre le sieur Victor-François Bernard, son mari, sa demande en séparation de biens.

M. Elie CHARNIER, avoué, près le tribunal de première instance de Sisteron, demeurant place de l'Eglise, a été constitué par la demanderesse.

Pour extrait :

Elie CHARNIER.

CHAMBRE

A VENDRE OU A LOUER

Rue Droite

Maison Imbert, pharmacien

S'adresser au Bureau du Jonrual et à M. CHAUVET, notaire

BOUQUETS DE NICE NATURELS

FLEURS ASSORTIES

Bouquets blancs, Camélias et Orangers pour mariées

PRIX MODÉRÉS

L. Astier

RUE DROITE, SISTERON

Livraison en 4 jours

MAISON

L. CHRESTIAN

Fondée en 1790

Confiserie et Patisserie

VINS FINS et LIQUEURS

Desserts Assortis

POUR NOCES ET BAPTÊMES

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^ie Vienne 1883

RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'APPÉTIT

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^ies.

© VILLE DE SISTERON

E. CHAUVIN

HORLOGERIE — BIJOUTERIE

Horloges, Pendules, Réveille-Matin

MONTRES

OR, ARGENT & MÉTAL

Articles de Mariage

Rue DROITE, SISTERON

Culture Horticole

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT

GRAINES

Potagères, Fourragères et de Fleurs

GROS — DÉTAIL

J.-B. ROLLAND

SISTERON

BOULANGERIE

H. PELLEGRIN

Rue Droite

SISTERON

Pains en tous genres

GRAINS ET SONS

VIVRES MILITAIRES

GROS ET DÉTAIL

GRANDE CHAPELLERIE

Chapeaux Feutres pour Dames & Fillettes

NOUVEAUTÉS & FANTAISIES

RÉPARATIONS EN TOUT GENRE

RÉPARATIONS EN TOUT GENRE

LIEUTIER Fils

Rue Mercerie

SISTERON

A la Palette d'Or

PEINTURE DE LUXE — PEINTURE DE LUXE

J. HONNORAT

Peintre-Décorateur

—o—

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS

Dorure et Vitrerie

ENCADREMENTS BOIS ET MARBRE

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Atelier

RUE DROITE, SISTERON

TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

Voitures d'occasion

SERVICE A VOLONTE

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PONS

Place de la Grand'Ecole

et rue de Leuze

SISTERON

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Certifié conforme : Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON